

## **INFO PARENTS n°1 Du 30 novembre 2021**

### **AGENDA**

- **Du 12 novembre au 3 décembre** : Exposition « Les planètes » prêtée par la Médiathèque départementale de l'Isère
- **ERASMUS** : tous les lundis de 12h30 à 13h30 soit avec Mme Dubravcic et/ou M. Santalucia
- **Atelier artistique avec la compagnie Scalène** : tous les mardis de 12h25 à 13h25 « Et moi, dans tout ça ? »
- **Mardi 7 décembre** : A 19h, Représentation « La richesse de nos différences » à l'Espace Paul Jargot à Crolles

### **Conseils de classe du lundi 29 novembre au mardi 7 décembre :**

- Lundi 29/11/2021 :

16h45	3 <sup>ème</sup> C
	6 <sup>ème</sup> C
18h15	3 <sup>ème</sup> B
	4 <sup>ème</sup> A

- Mardi 30/11/2021 :

16h45	3 <sup>ème</sup> E
	6 <sup>ème</sup> B
18h15	3 <sup>ème</sup> A
	4 <sup>ème</sup> E

- Jeudi 2/12/2021 :

16h45	3 <sup>ème</sup> D
	6 <sup>ème</sup> A
18h15	4 <sup>ème</sup> C

- Vendredi 3/12/2021 :

16h45	5 <sup>ème</sup> B
	6 <sup>ème</sup> E

- Lundi 6/12/2021 :

16h45	5 <sup>ème</sup> C
	4 <sup>ème</sup> F
18h15	5 <sup>ème</sup> E
	6 <sup>ème</sup> D

- Mardi 7/12/2021 :

16h45	5 <sup>ème</sup> D
	4 <sup>ème</sup> B
18h15	5 <sup>ème</sup> A
	4 <sup>ème</sup> D

### Rencontres parents-professeurs :

Jeudi 9 décembre	3 <sup>ème</sup>
Lundi 13 décembre	6 <sup>ème</sup>
Mardi 14 décembre	5 <sup>ème</sup>
Jeudi 16 décembre	4 <sup>ème</sup>

### Concertations actives 3<sup>ème</sup>

Cette rencontre a pour objet de faire le point sur le projet d'orientation de l'élève et de mettre le cas échéant ce projet en adéquation avec les résultats de l'élève.

Jeudi 6 janvier	3 <sup>ème</sup> E
Vendredi 7 janvier	3 <sup>ème</sup> B
Lundi 10 janvier	3 <sup>ème</sup> D
Jeudi 13 janvier	3 <sup>ème</sup> A
Vendredi 14 janvier	3 <sup>ème</sup> C

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION

---

### Courrier annexé :

En pièce jointe, vous trouverez un courrier relatif aux problèmes que l'établissement rencontre de manière récurrentes depuis le début de l'année scolaire

### Autotests :

Les boîtes d'autotests ont été distribuées dans les classes de 6<sup>ème</sup>. Pour les élèves absents, les boîtes leur seront données à leur retour.

Suite au sondage pronote, pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>, la commande est partie ce jour. Nous les distribuerons dès leur réception aux élèves dont les parents ont répondu favorablement au sondage.

### Horaires secrétariat de direction :

Il est ouvert les lundis, mardis et vendredis de 7h40-12h / 13h-16h, fermé le mercredi et le jeudi de 7h40-12h / 13h-15h30.

A noter qu'exceptionnellement, le secrétariat de direction sera fermé le mardi 7 décembre et le jeudi 9 décembre.

## **SERVICE DE GESTION**

---

### Changement demi-pension :

Vous avez jusqu'au 15 janvier 2022 pour signaler tout changement sur papier libre auprès du service de gestion pour le 2<sup>nd</sup> trimestre.

### Rappel :

- La carte de cantine doit être présentée **obligatoirement** au passage au self. Au bout de 3 oublis, l'élève sera sanctionné.  
**En cas de perte ou en cas de carte dégradée**, l'élève doit obligatoirement racheter une nouvelle carte au prix de 5€ au service de gestion.
- **En cas de perte ou de détérioration du carnet de liaison**, celui-ci doit être obligatoirement racheté au prix de 5€ auprès du service de gestion. L'élève fournira un écrit de ses responsables à la CPE qui validera le rachat.

### Horaires secrétariat de gestion :

Il est ouvert du lundi au jeudi de 7h40 - 11h45 / 12h45 - 17h et le vendredi de 7h40 à 13h.

## **PROTOCOLE SANITAIRE**

---

Niveau 2 du protocole sanitaire

### Rappel des gestes barrières :

- Port du masque (chaque élève doit venir avec un minimum de 2 masques – changement par demi-journée ; le mieux serait que l'élève ait dans un sac plastique étanche plusieurs masques). Le masque doit être porté correctement (la partie haute du masque, au niveau du nez puis tirer pour couvrir le menton)
- Lavage des mains (a minima, à l'arrivée au collège, à la récréation, avant et après le repas, en sortant du collège)

Décision préfectorale du 19 novembre 2021 : port du masque obligatoire dans un rayon de 50 mètres aux abords des écoles et établissements scolaires

## **VIE SCOLAIRE**

---

### Signalement des absences :

Les absences doivent être signalées, dès la 1<sup>ère</sup> heure de cours, par mail et/ou téléphone. Au retour de l'élève, veillez à bien renseigner le coupon dans le carnet de liaison qu'il devra présenter à la vie scolaire avant d'aller en cours même si l'absence a été signalée en amont.

## Horaires de la vie scolaire :

La vie scolaire est ouverte de 7h40 – 12h15 et 13h15 - 16h50.

## Rendez-vous extérieur :

Les rendez-vous pris sur le temps scolaire doivent rester exceptionnels. Toute sortie d'un élève nécessite une prise en charge par l'un des responsables légaux (cf règlement intérieur p 5).

## Les oublis

- **de carnet** : A ce jour, trop d'élèves viennent au collège sans leur carnet de liaison. Il est rappelé que les élèves doivent présenter leur carnet à l'entrée et à la sortie du collège.
- **de matériel** : Chaque élève doit posséder son propre matériel scolaire. Nous vous remercions de renouveler celui-ci en cours d'année conformément à la liste de fournitures. Le carnet de liaison fait partie du matériel scolaire.
- **de fiche restaurant scolaire** : Il est important que les élèves prennent dès leur 1<sup>er</sup> jour de demi-pension la fiche de restaurant scolaire et qu'ils la remplissent au fil de la semaine. Cette fiche nous permet de faire le tracing si besoin. Et surtout, qu'ils la rendent après leur dernier repas dûment complétée à la vie scolaire.

## INFORMATIQUE

---

Pour le niveau des 3<sup>ème</sup>: les élèves doivent faire parvenir à leur professeur principal leur niveau PIX.

## Service social

---

### Assistante sociale

Mme Darves reçoit les parents et les élèves les lundis et jeudis toute la journée.

Son rôle :

- elle est l'interlocutrice privilégiée pour l'élève dont la situation personnelle ou scolaire déstabilise ou nuit au bon déroulement de sa scolarité. Elle contribue à la mise en place de l'accompagnement éducatif notamment sur le plan de la relation avec les familles

Son champ d'intervention se définit ainsi :

- prévention de l'absentéisme scolaire des moins de 16 ans, prévention des ruptures scolaires
- protection de l'enfance
- soutien à la parentalité
- aide et soutien aux élèves en difficulté scolaire
- contribution, mise en place d'actions de prévention
- participation à l'accueil et l'intégration des adolescents atteints de troubles de la santé ou de handicaps
- accès aux droits

## **Psy-EN**

Mme Thevenin reçoit au collège les parents et les élèves, les mardis après-midi et les jeudis toute la journée. La prise de rendez-vous se fait auprès de la vie scolaire.

- Ses missions sont d'accueillir, écouter et accompagner les élèves et leur famille pour :
  - Favoriser l'investissement et la réussite scolaires,
  - Donner des repères sur l'orientation, les formations
  - Élaborer progressivement des projets d'avenir,
  - Apporter un soutien psychologique ponctuel aux élèves et leur famille,
  - Contribuer à la recherche de solutions avec les familles, les équipes éducatives et les partenaires externes, dans le respect de la confidentialité.

## **NOUS CONTACTER**

---

	Par téléphone	Par mail	Objet de votre demande
Collège, Direction, Secrétariat	04 76 08 10 10	ce.0382781s@ac-grenoble.fr	Certificat de scolarité, exeat, codes educonnect,...
Service gestion		intendance.0382781s@ac- grenoble.fr	Restauration, bourses, amendes...
Vie scolaire	04 76 08 88 17	vie-scolaire1.0382781s@ac- grenoble.fr	Absence, retards,...